

## LA VIE SCOLAIRE DU LYCEE FRANÇAIS DE VIENNE

---

La vie scolaire est une particularité du système scolaire français et n'a pas d'équivalent dans les autres systèmes éducatifs. La vie scolaire, c'est d'abord un lieu d'accueil et de communication qui fait le lien entre les élèves, les parents, l'équipe pédagogique et la direction.

Ses membres, les **Assistants d'Education** au nombre de 10 au LFV, travaillent sous l'autorité des Conseillers Principaux d'Education (CPE) et en collaboration avec ces derniers. Ils ont pour missions essentielles :

- Assurer la surveillance et la sécurité des élèves et des locaux,
- Assurer le respect du Règlement Intérieur,
- Rendre compte d'éventuels incidents aux référents après intervention afin d'apaiser la situation,
- Gestion et suivi des absences et signalement auprès des CPE sur les situations délicates,
- Recueil et diffusion d'informations auprès des classes,
- Assurer les tâches administratives qui leur sont confiées,
- **Aide au travail personnel en corrélation avec leurs compétences personnelles pendant les heures de permanence (heures libres dans la journée),**
- Encadrement de la demi-pension, organisation des passages au self.
- Surveillance de devoirs sur tables, inscrits dans l'emploi du temps des classes (terminales, premières), ou sur demande d'un enseignant. Aide à la préparation des examens Brevet et Bac.

### **Contacteur la vie scolaire :**

Par mail : [lfv-absences@lyceefrançais.at](mailto:lfv-absences@lyceefrançais.at)

Par téléphone : +43 13172241/124 (collège), +43 13172241/156 (lycée)

## LE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

---

Il y a deux CPE au LFV :

. M. François HUVELLE ([francois.huvelle@lyceefrançais.at](mailto:francois.huvelle@lyceefrançais.at)) pour le collège.

. M. Henry PASTOL ([henry.pastol@lyceefrançais.at](mailto:henry.pastol@lyceefrançais.at)) pour le lycée.

Les CPE à l'instar des enseignants peuvent également être contactés via la plateforme Pronote.

Le CPE est responsable de **l'organisation et de l'animation de l'équipe vie scolaire.**

A ce titre, il s'attache à définir et répartir les services et tâches des différents personnels placés sous son autorité :

- encadrement et organisation de l'activité de l'équipe des assistants d'éducation,
- assurer la sécurité des élèves,
- assurer le suivi de l'absentéisme des élèves,
- relation avec les familles,
- animation de la vie de l'établissement,
- mettre en place les conditions de vie, d'étude et de travail des élèves,

**Au sein de l'équipe pédagogique,** le CPE :

- collabore avec le personnel enseignant, notamment les professeurs principaux,
- participe aux conseils de classe où il est associé au suivi des élèves,
- participe au suivi et à l'orientation des élèves,

- a des relations et des contacts directs avec les élèves sur le plan collectif (classe ou groupe) et sur le plan individuel (comportement, travail, problèmes personnels...),
- favorise l'intégration des élèves en accordant notamment du temps aux nouveaux arrivants.

**Avec les parents** : sa mission très généraliste en fait un interlocuteur naturel et privilégié pour les parents d'élèves. Le CPE est un médiateur entre les parents et les enseignants et un facilitateur de communication. Le CPE conseille les parents dans les choix d'enseignements et d'orientation en collaboration étroite avec le Professeur principal.

Le CPE est aussi **un animateur** qui contribue et favorise :

- le développement de l'animation socio-éducative en apportant une contribution à l'élaboration des projets éducatifs et socio culturels,
- l'accompagnement des élèves dans l'apprentissage de la citoyenneté,
- l'aide au processus de concertation et de participation des élèves aux instances représentatives (CVL et CVC, participation des élèves au conseil d'établissement, assemblée générale des délégués, ...)

Au LFV, les CPE bénéficient des services d'une assistante - secrétaire, Mme Diana FRISCH ([diana.frisch@lyceefrancais.at](mailto:diana.frisch@lyceefrancais.at)) joignable au **+43 13172241126**

Mme Frisch est en outre responsable du service inscription pour le collège et le lycée sur la plateforme EDUKA et est à ce titre l'interlocutrice privilégiée pour les nouvelles familles.